

CONSEIL MUNICIPAL DE LOULAY

25 juillet 2024 à 20h30

Ordre du Jour : 1) Demande de subvention au titre des Amendes de police – Année 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LOULAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRIER Maurice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 juillet 2024

Nombre de Conseillers Municipaux :

- . en exercice : 15
- . Présents : 14
- . Votants : 15

Présents : M. PERRIER Maurice, Mme GIBault Claudie, M. PINSONNEAU Frédéric, Mme SALCEDO Annie, M. GROUSSARD Jacky, Mme GRELLIER Linette, M. GERAL Yohann, Mme PRIoux Marielle, Mme SANTIAGIULIANA Barbara, M. GROUSSARD Sébastien, M. GUYOT Patrick, Mme MUTEL Nathalie, M. CHAMPIGNEULLE Daniel, Mme MARTINEAU Rafaële.

Absents excusés : Mme BAZERQUE Céline a donné pouvoir à Mme PRIoux Marielle.

Mme Claudie GIBault a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu et le procès-verbal de la précédente séance du 20 juin 2024 sont adoptés à l'unanimité.

1) Demande de subvention au titre des Amendes de police – Année 2024

Monsieur le Maire fait part du besoin de réalisation de cheminements doux sur les trottoirs de la rue d'Aunis (phase 1), afin de résoudre les problèmes d'accessibilité, de circulation des piétons et tenir compte du besoin de réfection de la voie.

Monsieur le Maire présente le chiffrage présenté par la Société Loulaysienne de Travaux Publics (SLTP) qui s'élève à :

- Montant HT : 51 997.70 €
- Montant TTC : 62 397.24 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département, au titre du produit des amendes de police – *réalisation de cheminements doux*.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention de 50 % du montant HT des travaux (plafond de 50 000 €) auprès du Département au titre du produit des Amendes de police – réalisation de cheminements doux sécurisés,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

M. Maurice PERRIER Maire,	Mme Claudie GIBault 1 ^{ère} Adjointe au Maire,	M. Frédéric PINSONNEAU 2 ^{ème} Adjoint au Maire,
Mme Annie SALCEDO 3 ^{ème} Adjointe au Maire	M. Jacky GROUSSARD 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Mme Linette GRELIER
M. Yohann GERAL	Mme Marielle PRIoux	Mme Barbara SANTAGIULIANA
Mme Céline BAZERQUE A donné pouvoir	M. Sébastien GROUSSARD	M. Patrick GUYOT
Mme Nathalie MUTEL	M. Daniel CHAMPIGNEULLE	Mme Rafaële MARTINEAU